

MODES D'EMPLOI

JOURNAL D'INFORMATION DE INSERTION & DÉVELOPPEMENT NUMÉRO 2 - DÉCEMBRE 2006



INSERTION & DÉVELOPPEMENT : DE BONNES PRATIQUES AU SERVICE DE LA RÉGION

La Région Ile-de-France s'est depuis longtemps positionnée comme partenaire des structures qui œuvrent dans les domaines de la formation, du développement économique et de l'emploi. Les relations entretenues entre la Région Ile-de-France et Insertion & Développement (notamment au travers de la Mission Locale) en sont la traduction. En effet, à trois reprises au moins, nous avons pu ensemble contribuer à l'amélioration du dispositif régional existant sur les différents territoires franciliens du fait d'initiatives repérées et construites par cette association. Le Forum du Mée-sur-Seine tout d'abord. Lorsque je m'y suis rendu à l'occasion du dixième anniversaire de la Mission Locale, j'ai pu alors constater que la Région ne disposait d'aucun moyen identifié pour financer ce type d'initiatives pourtant porteuses des messages de notre politique de formation et d'insertion. Depuis, sur ma proposition, le Conseil Régional réserve chaque année une ligne budgétaire en ce sens. La reconnaissance du Centre d'Evaluation Professionnelle (centre de bilans développé par Insertion & Développement) par la Région est le second exemple. Agréée depuis l'an dernier par le Fongecif Ile-de-France, la Région a légitimé son action dans le cadre des Parcours d'Orientation Professionnelle Individuels (POPI) et étudie la possibilité de lui conférer dès 2007 le label de point relais dans le cadre de la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE). Enfin, le projet du Réseau d'Accompagnement des Jeunes en Insertion sur le sud de la Seine-et-Marne (RéAJI), cofinancé par la Région et le Fonds Social Européen et porté par Insertion & Développement, pourrait permettre, dans les mois à venir, de tendre vers le développement de cette démarche partenariale sur les autres territoires des missions locales franciliennes. Pour toutes ces raisons et bien d'autres encore, je tiens à souligner la qualité du travail et l'engagement de Insertion & Développement et de ses salariés pour rendre efficiente sur le terrain l'action de la Région.

DANIEL BRUNEL,
VICE-PRÉSIDENT DU CONSEIL RÉGIONAL
D'ILE-DE-FRANCE, CHARGÉ DE LA FORMATION
PROFESSIONNELLE, DU DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE ET DE L'EMPLOI

*50 PASSEPORTS POUR L'EMPLOI C'EST PARTI POUR UN AN !

L'opération "50 Passeports pour l'Emploi" a été lancée le 16 octobre. Objectif : permettre à au moins 70 à 75 % des 50 jeunes de bénéficier d'un retour à l'emploi ou d'une formation qualifiante en un an. Ce projet s'inscrit dans le cadre de l'égalité des chances, l'un des trois piliers du plan de cohésion sociale. Il s'agit de donner à tous les jeunes bénéficiaires les mêmes chances d'accès à l'emploi ou à la qualification, quels que soient leurs origines ou le quartier dans lequel ils vivent, et donc de faciliter leur insertion dans la vie sociale et professionnelle. Ces 50 jeunes peuvent être sortis du système scolaire sans qualification ou au contraire être diplômés. Leur participation à l'opération a été contractualisée par un accord d'engagement avec l'Etat et la Mission Locale.

UN SUIVI PERSONNALISÉ

Un encadrant (coach) assurera un suivi permanent des participants tout au long du projet. Sa mission : veiller à la cohérence et à l'organisation des

parcours prescrits par les conseillers. Son action s'inscrit donc en complémentarité de leur travail. L'encadrant est également chargé de contrôler très régulièrement l'implication des jeunes, notamment leur assiduité, de les écouter, mais aussi de créer une dynamique de groupe, motivante pour chacun. "Coacher les jeunes, c'est les accompagner dans la mise en œuvre de leur projet professionnel, leur permettre d'atteindre leurs objectifs d'accès à l'emploi ou à une formation qualifiante en moins d'un an. Je vais les aider à enclencher un processus de changement dont ils seront les principaux acteurs", témoigne Christelle Oxoby, coach pour l'emploi à Insertion & Développement.

UN PROJET PARTENARIAL

La réussite du projet repose sur un travail en partenariat avec les différents membres et services de Insertion & Développement : le CEP, l'Equipe Relations Entreprises, les conseillers de la Mission Locale et l'ensemble des partenaires associés au projet, financé par l'Etat.

Les bénéficiaires ont accès aux dispositifs de la formation professionnelle de la Région Ile-de-France et à toutes les actions mises en place par Insertion & Développement. Un travail privilégié avec l'Equipe Relations Entreprises de la Mission Locale devrait également faciliter l'accès à l'emploi.

Souhaitons à "50 Passeports pour l'Emploi" la même réussite que celle du Chantier-Ecole et de la Passerelle-Entreprise !

Contact : **Christelle Oxoby**
Tél. : 01 60 56 48 40



LE MINISTRE DÉLÉGUÉ À L'EMPLOI, AU TRAVAIL ET À L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES JEUNES EN VISITE À MELUN

Gérard Larcher a inauguré une "session de recrutement" organisée par la SNCF à la salle des Fêtes, dans le cadre de l'opération "Egalité et Compétences". Cette opération avait pour objectif le recrutement de jeunes des quartiers par la Compagnie ferroviaire.

Il a ensuite installé le groupe "Solidarité Emploi", premier groupe national mis en place sur l'Agglomération de Melun pour les trois contrats de ville de Melun, Le Mée-Sur-Seine et Dammarie-lès-Lys. Cette initiative a rassemblé les acteurs locaux et les partenaires économiques avec l'objectif, à moyen terme, de réduire le taux de chômage. Zone urbaine sensible, c'est à ce titre que l'Agglomération est concernée. Il s'agit de faire tendre vers la moyenne régionale et nationale le taux de chômage, encore trop élevé sur

l'Agglomération. Ce groupe de travail, animé par la Communauté d'Agglomération, regroupe le Service Public de l'Emploi avec l'ANPE, l'ASSEDIC, la Direction du Travail et l'AFPA. Sont associés à ce groupe les autres acteurs de l'Insertion et de l'Emploi comme la Mission Locale pour le public jeune, le PLIE et ses bénéficiaires, la Maison de l'Emploi, les autres associations locales et partenaires économiques comme la Chambre de Commerce et les syndicats professionnels.

Le ministre a promis de revenir en février 2007 pour évaluer les premiers résultats de ce groupe de travail.

Enfin, Gérard Larcher a participé à une table ronde réunissant 13 jeunes suivis par la Mission Locale. C'était pour eux l'occasion de pouvoir interpeller le ministre sur leur parcours et les difficultés auxquelles ils sont confrontés.

Certains ont même voulu savoir comment ses rencontres avec les jeunes sur le terrain lui permettaient d'influer ou d'orienter ses décisions politiques. Ce débat a duré environ une heure, en présence de chefs d'entreprises et du réseau de parrains composé notamment de responsables d'entreprises qui travaillent régulièrement avec la Mission Locale. Cet échange a révélé une grande maturité de la part des jeunes et permis à chacun de faire part de ses idées sur la question de l'emploi. Pour le ministre, ce fut une occasion supplémentaire de mieux cerner les besoins des jeunes dans leur vie quotidienne.

L'enseignement majeur, qui est pour nous un véritable enjeu, est d'améliorer l'accueil de proximité pour être au plus près de ces jeunes qui ont encore beaucoup de difficultés à se rendre à la Mission Locale.



PAGE 3
SANTÉ
Le soutien psychologique



PAGE 3
CITOYENNETÉ
Mobilité européenne



PAGE 3
DÉVELOPPEMENT LOCAL
RéAJi

RODOLPHE CERCEAU

**DIRECTEUR DE
INSERTION
& DÉVELOPPEMENT**



Nous sommes fiers de vous présenter le second numéro de "Modes d'Emploi".

A l'instar du premier, nous avons choisi de

continuer à vous informer sur l'actualité et les actions de Insertion & Développement au travers des différentes compétences développées par notre association. Pour autant, nous avons souhaité mieux comprendre vos attentes pour en faire un outil destiné à la fois à nos partenaires (institutionnels et financeurs) et aux jeunes résidant sur notre territoire de référence, qui ne seraient pas encore en contact avec notre structure d'accueil et/ou, pour ceux qui le sont déjà, méconnaîtraient leur étendue. Les pages intérieures leur sont notamment destinées et doivent être comprises comme un mode d'emploi opérationnel de notre fonctionnement.

Nous espérons que vous prendrez autant d'intérêt à découvrir ce nouveau numéro que vous avez pu en avoir avec la première parution ; alors bonne lecture.

EMPLOI



* CENTRE D'ÉVALUATION PROFESSIONNELLE : DES ACTIONS ET UN OBJECTIF FORT

Le Centre d'Évaluation Professionnelle offre aux personnes et aux entreprises un service performant d'évaluation et d'orientation professionnelle de candidats souhaitant accéder à l'emploi ou élaborer un projet professionnel. Il propose plusieurs services :

- Le Bilan Intégré, action d'évaluation,
- « Vraie Vie Vrais Défis », action autour de la citoyenneté et du travail sur l'image et la confiance en soi,
- Le Bilan Professionnel, action d'orientation pour les personnes suivies dans le cadre du RMI ou du PLIE,
- Le Mini Club Emploi, action de recherche d'emploi
- Le Parcours d'Orientation Professionnelle Individuel, action d'orientation adaptée aux jeunes de 16 à 25 ans,
- L'action d'aide au recrutement : définition de postes, mise en place des phases de recrutement, suivi des stagiaires,

■ Le Bilan de Compétences pour les salariés : le Centre d'Évaluation Professionnelle est agréé Centre de Bilans de Compétences par le FONGECIF Ile-de-France.

CONTACT : Céline Foulc

Tél. : 01 60 56 48 40

CEP : 7, bd Prosper Laroche, à Melun

* PARRAINAGE, DES EMPLOIS DANS LA FONCTION PUBLIQUE

Nouvelle étape dans le développement de notre réseau parrainage : Insertion & Développement a choisi de construire, avec le Préfet de Seine-et-Marne, un parrainage destiné aux jeunes diplômés issus des quartiers populaires et intéressés par les métiers de la Fonction Publique. Ainsi, 30 nouveaux parrains, hauts fonctionnaires d'Etat, se joignent à notre association pour nous aider à mieux conseiller nos candidats.

CONTACT : Stéphanie Badin

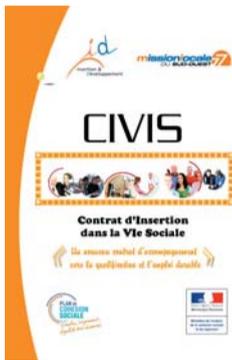
Tél. : 01 60 56 48 40

* LE RECRUTEMENT D'UN CHARGÉ DE RELATION ENTREPRISES

Insertion & Développement poursuit son action en direction des entreprises : Yoann Alary a rejoint l'Equipe de Insertion & Développement au mois de septembre en tant que Chargé de Relation Entreprises.

* PLATE-FORME DE VOCATION

La Plate-forme de vocation est un outil qui utilise la méthode de recrutement par simulation afin de permettre l'accès à un métier. Elle met en place des évaluations portant sur des métiers pour lesquels il existe de réelles opportunités d'embauche. Vous serez ainsi positionnés sur des offres sans avoir à fournir de CV et de lettre de motivation.



* CONTRAT D'INSERTION DANS LA VIE SOCIALE

Le CIVIS (Contrat d'Insertion dans la Vie Sociale) est un contrat d'un an renouvelable, qui s'adresse à des jeunes de 16 à 25 ans révolus rencontrant des difficultés dans leur démarche d'insertion professionnelle. Le CIVIS permet au bénéficiaire d'être accompagné personnellement et régulièrement ainsi que de participer à des actions qui l'amèneront à une qualification ou à un emploi durable.

FORMATION

* LE POP : UN SERVICE POUR ALLER DE L'AVANT

Le Parcours d'Orientation Professionnelle (POP) collectif s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans avec ou sans qualification qui ont ou non une expérience et qui souhaitent élaborer ou valider un projet professionnel. Cette action s'articule en 3 étapes permettant de définir ou confirmer un objectif : le futur métier.

Pendant la phase d'exploration s'effectuant sur une durée de 33 heures en continu, le stagiaire rebondit à partir de son bilan personnel et professionnel pour finaliser le choix d'un métier ou de plusieurs métiers qu'il souhaite observer.

La phase de découverte se déclenche immédiatement à l'issue de la première étape avec la mise en relation en stages ou plateaux techniques sur les secteurs d'activités retenus.

Au retour de cette immersion professionnelle, le stagiaire est convié par l'équipe POP à un entretien de synthèse afin de convenir des moyens à mettre en œuvre pour s'orienter vers le métier choisi.

Cette action se déroule sur une période pouvant aller de 4 semaines à 3 mois et est encadrée par 4 conseillers animateurs disponibles sur la totalité du parcours.

CONTACT : Guilaine Dagoneau

Tél. : 01 64 52 45 90 / 01 60 56 48 40



* LE POINT D'ACCÈS À LA TÉLÉFORMATION (P@T) DE MELUN

Le P@t est un lieu qui permet à chacun de se former à proximité de son domicile ou de son lieu de travail, à un rythme adapté, sans contrainte de temps. Il est destiné en priorité aux demandeurs d'emploi, aux apprentis et jeunes en formation en alternance et aux dirigeants et salariés des TPE/PME. Sur place, un accompagnateur-relais et un équipement sont prévus pour que l'accès aux formations dans le cadre de Dispositifs de Formation Ouverte et A Distance (DFOAD) se fasse dans de bonnes conditions. Ainsi, le P@T de Melun vous propose un certain nombre de modules permettant de préparer votre insertion professionnelle : utilisation de l'outil informatique ; recherche d'informations via Internet ; découverte éducative et des filières professionnelles...

PLUS D'INFOS : www.espace-pat .org

* "VRAIE VIE... VRAIS DÉFIS" : UNE RECHERCHE D'EMPLOI DYNAMIQUE !

"Vraie Vie... Vrais Défis" est une action ludique (mise en situation professionnelle par des jeux de rôles, travaux d'animation individuels ou collectifs, auto-évaluation en groupe). Cette initiative se déroule sur une durée totale de 25 heures, réparties sur deux semaines. Elle a une double portée, à la fois professionnelle et citoyenne. Elle permet ainsi de découvrir les métiers et le monde du travail de manière originale, de prendre conscience des conséquences concrètes des choix professionnels sur sa vie personnelle, de développer la confiance en soi, la capacité à se projeter ou à prendre des décisions. Mais "Vraie Vie... Vrais Défis" a également une portée citoyenne : il s'agit par exemple de faire bouger les représentations des rôles hommes/femmes et d'essayer de trouver des réponses à toute une série de questions de société.

CONTACT : Clémence Ametty

Tél. : 01 60 56 48 40

CRÉ'ACTIONS

* CRÉ'ACTIONS : QUAND LA CRÉATIVITÉ PARTICIPE À LA RÉUSSITE

Parce que le bien-être et la réussite ne se limitent pas à l'obtention d'un emploi ou d'une formation, il est essentiel de ne pas négliger son développement personnel.

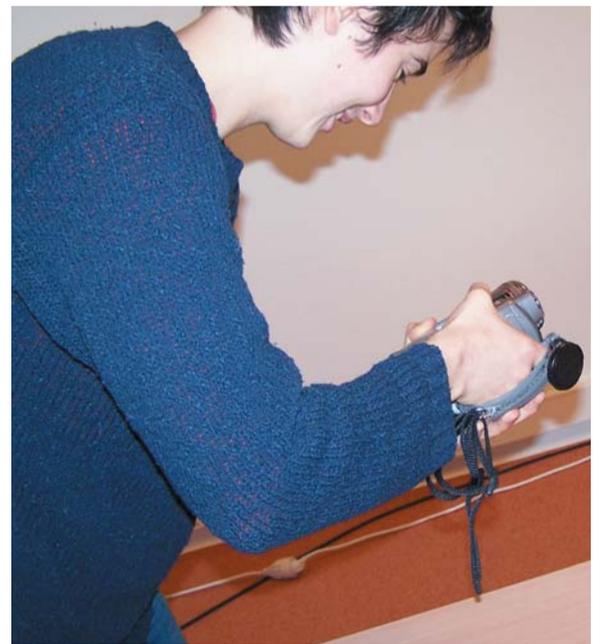
Les structures qui travaillent avec les jeunes doivent de ce fait privilégier et développer la créativité, pour permettre à chacun de s'exprimer. La Mission Locale, consciente de l'influence positive de la création sur la confiance en soi et de l'importance pour chacun d'accéder à la culture, a mis en place Cré'Actions. L'expression artistique, en contribuant à l'éveil et à l'épanouissement des aptitudes individuelles et à leur valorisation, a un impact direct sur le bien-être général et sur la recherche d'emploi. Créer, c'est réussir à traduire et transmettre une idée, un sentiment, une sensation, une envie. Créer, c'est sortir de soi, se rendre présent au monde, s'ouvrir aux autres. La mise à nu des sentiments et le dévoilement de facettes insoupçonnées de la personnalité qui accompagnent la création jouent un grand rôle dans la prise d'assurance. Conscience de soi et de ses qualités, ouverture sur le monde, confrontation avec l'autre : autant d'effets positifs qui bénéficient directement à la recherche d'emploi.

Tél. : 01 60 56 48 40

* REPORTAGE VIDÉO

Cré'Actions donne aux jeunes la possibilité de réaliser, pendant un mois, un reportage vidéo d'une durée de 5 à 10 minutes sur une action de la Mission Locale ou d'un partenaire.

Pour y participer, contactez votre conseiller ou Céline Letournel au 01 60 56 48 40.



* RETROUVEZ CRÉ'ACTIONS SUR INTERNET

A vos talents ! La rubrique "Cré'Actions" du site internet d'Insertion & Développement attend vos créations : dessins, photos, textes, morceaux de musique, vidéos ou créations multimédia seront ainsi diffusés en ligne.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT :

www.id-77.com, rubrique "Cré'actions".

*** LA MÉDIATHÈQUE DE MELUN**

La Médiathèque de l'Astrolabe de Melun vous accueille les mardis et vendredis de 12h à 18h et les mercredis et samedis de 10h30 à 18h. Venez découvrir livres, revues, films et CD, mais aussi assister aux projections, concerts et ateliers fréquemment organisés.

Médiathèque de l'Astrolabe
25 rue du Château - 77000 Melun
www.astrolabe-melun.fr

SANTÉ

*** LE SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE : UNE AIDE À LA RECHERCHE D'EMPLOI**

La présence régulière de Carol Susagna, psychologue au sein de la Mission Locale, permet une écoute et un dialogue permanents à celles et ceux qui le souhaitent. L'impact du soutien psychologique sur la recherche d'emploi est réel. L'insertion professionnelle est en effet particulièrement aléatoire, voire même impossible, pour celui qui traverse des difficultés familiales, sociales... Ces



difficultés sont de vraies entraves à la recherche d'emploi : il est essentiel d'agir pour y remédier, en amont de toute démarche pour trouver un emploi. "J'interviens donc en collaboration étroite avec le conseiller, nous dit Carol Susagna, et nous dialoguons avec le jeune pour l'aider à gérer les problèmes spécifiques qu'il rencontre, et rendre

ainsi sa recherche d'emploi la plus efficace possible." "Mon rôle auprès des jeunes qui viennent à la Mission Locale repose d'abord sur l'écoute. Cette phase est essentielle : elle me permet d'appréhender les difficultés de chacun et d'y répondre du mieux possible par un soutien immédiat. Dans un deuxième temps, j'oriente ceux qui peuvent en avoir besoin vers les structures de soins adaptées pour un suivi à plus long terme. Maintenir un lien permanent et efficace de coordination et de suivi avec nos différents partenaires de santé est donc essentiel."

CONTACT : Carol Susagna
Tél. : 01 60 56 48 40

*** JOURNÉE DE LUTTE CONTRE LE SIDA**

Insertion et Développement s'est associé à la lutte contre le sida depuis de nombreuses années.

Le 1^{er} décembre 2006, l'association a organisé une journée d'information et de prévention en partenariat avec la médiathèque de l'Astrolabe de Melun, le Réseau Ville Hôpital 77 sud et Médecins d'Afrique. La manifestation a eu lieu dans le grand auditorium de la médiathèque.

Au programme : projection de film, débats, distribution de documentation et de préservatifs.

Médiathèque de l'Astrolabe
25 rue du Château - 77000 Melun
www.astrolabe-melun.fr



24 h sur 24 . confidentiel, anonyme et gratuit

*** SANTÉ : UNE MEILLEURE INFORMATION ET UNE MEILLEURE COUVERTURE**



Un questionnaire va prochainement être soumis aux jeunes suivis à la Mission Locale afin de mieux identifier leurs besoins réels en termes de santé.

Par ailleurs, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de Seine-et-Marne et Insertion et Développement ont signé une convention qui permettra aux jeunes non couverts par une mutuelle de bénéficier d'une

prise en charge du ticket modérateur et d'une dispense d'avance des frais.

LOGEMENT

*** LOGEMENT DES JEUNES**



La création d'un service commun du logement sur le territoire de la communauté d'agglomération est le résultat d'un processus engagé depuis 2003. La

Mission Ville, la Communauté d'Agglomération Melun-Val-de-Seine et la Caisse d'Allocations Familiales de Seine-et-Marne avaient alors financé et soutenu une initiative locale sur le thème du logement des jeunes. Un Guide des Lieux Ressources à destination des professionnels et une plaquette en direction des jeunes les informant sur les démarches, les droits et les devoirs en matière de logement étaient parus à cette occasion. En juin 2003, une Convention de Partenariat réunissant 13 partenaires a été signée. Cette convention traduit la volonté commune des signataires de construire et formaliser un partenariat mis au service des jeunes en recherche d'un logement.

CITOYENNETÉ

*** LE RECENSEMENT, C'EST IMPORTANT !**

Depuis janvier 1999, tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser dans les 3 mois qui suivent leur 16^e anniversaire à la mairie de leur domicile ou au consulat, s'ils résident à l'étranger. Vous devez vous munir d'une pièce d'identité, d'un justificatif de domicile et du livret de famille. Une attestation de recensement vous sera délivrée : elle est à conserver précieusement. Ce document est en effet nécessaire pour vous inscrire à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire...). Les données issues du recensement faciliteront votre inscription sur les listes électorales à 18 ans.



*** VOTE : N'OUBLIEZ PAS DE VOUS INSCRIRE SUR LES LISTES ÉLECTORALES**

L'inscription sur les listes électorales est possible toute l'année, en mairie. Si vous déposez votre demande avant le 30 décembre 2006, vous pourrez voter à compter du 1^{er} mars 2007. Les conditions d'inscription sont les suivantes : être majeur, de nationalité française, jouir de ses droits civiques et politiques et enfin justifier d'une attache dans la ville dans laquelle vous souhaitez vous inscrire. La carte est envoyée directement à votre domicile.



*** PERMIS DE CONDUIRE : PENSEZ À L'ATTESTATION DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE**

L'attestation de sécurité routière est désormais obligatoire pour passer l'examen de conduite pour tous ceux nés à partir de 1988. Vous pouvez vous inscrire au GRETA de votre choix. L'examen est gratuit. Il y a 2 sessions par an dans chaque département. Les dates sont disponibles auprès de l'inspection académique ou dans les GRETA. Pour vous préparer à l'épreuve, rendez-vous dans les auto-écoles, les associations d'insertion sociale et professionnelle et autres organismes de formation professionnelle.

*** L'EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE À L'ÉTRANGER : UN TREMPLIN POUR VOTRE AVENIR**

Aujourd'hui, la mobilité des jeunes au-delà des frontières n'est plus à prouver. Les différents programmes communautaires, comme Socrates-Leonardo, et la volonté d'évoluer vers une citoyenneté européenne conduisent à penser qu'elle ne peut que se renforcer dans les années à venir.

Expérience supplémentaire, apprentissage accéléré d'une langue étrangère... Partir à l'étranger est un atout considérable dans un parcours professionnel. Si vous souhaitez vous former, travailler ou vivre à l'étranger, si votre projet professionnel est européen, voire international, n'hésitez pas à en parler à votre référent, qui vous fournira toutes les informations nécessaires pour le mener à bien.

CONTACT : Emmanuelle Gouis
Tél. : 01 60 56 48 40

DÉVELOPPEMENT LOCAL

*** RÉAJI : MOBILISER LES ACTEURS DU TERRITOIRE**

Depuis 2001, une Charte de partenariat rassemble les organismes d'accueil et de formation chargés de l'insertion sociale et professionnelle des jeunes du sud de la Seine-et-Marne. Dans le cadre de cette approche partenariale, vingt-deux structures se sont associées dans le projet RéAJI (Réseau d'Accompagnement des Jeunes en Insertion), soutenu par le Fonds Social



Européen. Insertion et Développement est pilote de ce projet : la Mission Locale fédère l'ensemble des informations et redistribue aux autres structures les financements.

"Cette démarche partenariale est dans la continuité des

actions que nous menons depuis plusieurs années, mais RéAJI permet surtout de capitaliser les expériences communes et de nous aider à améliorer l'efficacité de nos actions en direction des jeunes", témoigne Achoura Bensaïd, Directrice de l'AQMTJ. L'objectif premier de RéAJI est d'améliorer l'accompagnement des jeunes sur le territoire afin de rendre l'action des organismes intervenants plus performante et plus fluide. C'est une véritable démarche qualité qui a été ainsi mise en place sur le territoire.

*** LE CHANTIER ÉCOLE BTP : 2^e ÉDITION !**

De décembre 2006 à avril 2007, Insertion et Développement organise un nouveau Chantier Ecole BTP Métiers du Second œuvre à Dammarie-lès-Lys. Objectif : favoriser, après 740h de formation (dont 140h de stage en entreprise), l'insertion de jeunes de 16 à 25 ans et d'adultes à travers la professionnalisation dans les métiers du bâtiment, par une mise en situation réelle au



cours d'un chantier. Le projet vise à faire accéder les participants à une formation qualifiante ou à un emploi au terme de l'opération.

Le chantier école donne lieu à la création d'une Action d'Initiative Territoriale, portée par Insertion & Développement, coordonnée par le Chargé de Projets et de la Relation Entreprise, ainsi que par les responsables du

CEP et de la Mission Locale. L'opération est soutenue par un financeur, la Région Île-de-France, et un commanditaire co-financeur, le Logement Français. Pour sa seconde édition, le projet se déroule principalement dans le parc locatif de La Plaine du Lys appartenant au Logement Français. Le Chantier sera encadré par un Chef de chantier de l'entreprise RMH Electricité en collaboration avec un formateur technique du CFA de Nangis. Les stages pratiques pourront notamment se dérouler au sein d'entreprises adhérentes à la Fédération du Bâtiment et des Travaux Publics en Seine-et-Marne, qui seront également sollicitées pour le recrutement en fin de projet.

CONTACT : Karim Idir
Tél. : 01 60 56 48 40

*** FORUM DE L'EMPLOI ET DE LA COHÉSION SOCIALE : 12^e ÉDITION !**

Du 8 au 10 mars 2007, Insertion & Développement organisera son traditionnel Forum de l'Emploi et de la Cohésion Sociale au "Mas" du Mée-sur-Seine. Devenu le rendez-vous annuel de l'emploi en Seine-et-Marne, le forum a accueilli l'an dernier près de 3000 visiteurs. De nombreux exposants sont attendus cette année : entreprises, CFA, organismes de formation, professionnels de la santé ou bien encore associations de lutte contre toutes les formes de discrimination seront réunis pendant trois jours. Différents représentants du corps d'armée seront également représentés ; la Gendarmerie Nationale, la Police Nationale, l'Armée de l'air, l'Armée de terre, le 2^{ème} régiment de Hussards, la Marine Nationale. Pour participer, contactez-nous dès à présent.

CONTACT : Matthieu VRIGNAUD
Tél. : 01 60 56 48 40



* JEAN-CLAUDE MIGNON L'AGGLOMÉRATION ET L'EMPLOI

QUEL EST L'ÉTAT DE L'EMPLOI SUR L'AGGLOMÉRATION ?

On peut toujours faire mieux, mais si l'on se compare à d'autres bassins d'emploi, je trouve que cela va plutôt bien. 45 000 emplois proposés pour une population de 105 000 habitants : nous restons dans une moyenne satisfaisante.

QUELS SONT NOS ATOUTS ET NOS HANDICAPS ?

Il faut reconnaître que nos infrastructures routières ne sont pas suffisantes. Je ne dirais pas que nous sommes "enclavés", mais, plutôt, mal irrigués. C'est un problème que nous avons à cœur de résoudre. Car ce qui participe au développement économique, c'est la mobilité des biens et des personnes, à partir d'axes routiers, ferroviaires ou aéroportuaires.

Une entreprise, lorsqu'elle veut s'installer, s'interroge : comment acheminer ses produits ? La réponse tient dans les dessertes que lui offrent les différents territoires.

D'autres équipements - scolaires, universitaires, culturels ou sportifs - et, bien évidemment, de logements, jouent également un rôle clé dans le choix d'une implantation.

Mais notre Communauté a la chance d'avoir de réelles compétences en matière de développement économique avec des atouts considérables liés à son espace et à son cadre de vie. Il nous faut donc agir, là où ce sera le plus efficace à moyen terme, pour offrir des emplois aux habitants et installer des activités économiques nouvelles.

EN MATIÈRE D'EMPLOI, QUEL TRAVAIL A ÉTÉ RÉALISÉ PAR L'AGGLOMÉRATION DEPUIS SA CRÉATION EN 2001 ?

Il y a quelques années, nous avons dû faire face à la fermeture de sites industriels importants, provoquant la disparition de milliers d'emplois. Dans le même temps, et avant même la constitution de la Communauté d'Agglomération Melun Val-de-Seine, nous avons réussi, avec les maires de Vaux-le-Pénil, Melun, Dammarie-Lès-Lys ou La Rochette, à faire venir de nouvelles entreprises.

Fort heureusement, nous avons pu maintenir la présence d'autres entreprises. C'est le cas, par exemple, de Schlumberger, à Vaux-le-Pénil. C'est également illustré par le succès de Britax, devenue Chefnaaker. Cette entreprise a été rachetée. Elle a pu investir sur le site, maintenir les 300 emplois existants et en créer près d'une centaine. Aujourd'hui, ce sont essentiellement des salariés de

Melun et des environs qui y travaillent. Nous avons montré que nous étions capables de préserver et de créer de l'emploi dans notre bassin de vie en aidant de nombreuses entreprises à se maintenir.

LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE SUR LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION EST-IL SPÉCIFIQUE ?

Notre développement n'est pas celui de Sénart. Il est basé sur d'autres types d'entreprises. L'activité "santé, bien-être" est ainsi très liée à l'histoire de notre bassin d'emploi, à travers la présence ancienne d'entreprises comme la Cooper. Avec la création de l'hôpital, au nord de l'agglomération, ce type d'activité est voué à se développer. Les emplois directs et indirects générés seront très importants et les services à la personne se développeront. A l'image du pôle aéronautique, lui aussi fortement présent sur notre territoire, le pôle santé devient aujourd'hui un axe de développement que nous souhaitons privilégier.

QUELLES SONT LES RELATIONS ENTRE L'AGGLOMÉRATION ET LES COMMUNES VOISINES ?

Nous travaillons ensemble sur de nombreux dossiers, notamment celui du futur pôle aéronautique de Villaroche. Nous avons d'ores et déjà rencontré le ministre Christian Estrosi pour positionner notre territoire sur ce futur pôle de compétitivité. Il faut savoir que la Snecma, avec ses 4500 emplois sur notre agglomération, est une locomotive qui attirera inéluctablement d'autres entreprises.

COMMENT JUGEZ-VOUS LES DISPOSITIFS DE RETOUR À L'EMPLOI ?

Chacun accomplit aujourd'hui un travail efficace, qu'il s'agisse du PLIE ou de la Mission Locale. Mais il nous faut passer à la vitesse supérieure. Avec la Maison de l'Emploi, nous nous dotons d'un outil qui devrait permettre à ces structures de prendre une nouvelle dimension. Lieu de coordination des différentes structures : le PLIE (Plan Local d'Insertion Melun Val-de-Seine) ou la Mission locale, l'ANPE, la Direction Départementale de l'Emploi, l'AFPA..., la Maison de l'Emploi doit favoriser la convergence vers des objectifs partagés.

Prenons l'exemple des quartiers en difficulté qui feront l'objet des prochains programmes de rénovation urbaine. Près de 500 millions d'euros y seront affectés. Il y aura là une bonne occasion de créer de l'emploi. De nombreux salariés seront directement recrutés et formés dans ces



quartiers.

QUELLES SONT LES PRIORITÉS POUR LA MAISON DE L'EMPLOI ?

Nous attendons qu'elle devienne un lieu convivial qui établira toutes les passerelles possibles entre le monde de l'entreprise et les demandeurs d'emploi, grâce à la synergie des différents partenaires. Chaque structure, avec ses compétences, devra s'organiser pour répondre au mieux à ses propres publics. Il faut que la Maison de l'Emploi fasse converger les politiques locales de réinsertion vers l'emploi. Ensemble et chacun à son niveau, nous pouvons réussir à former les demandeurs, les accompagner dans leurs recherches et leur proposer des emplois

COMMENT POUVONS-NOUS AVANCER ENSEMBLE ?

La Maison de l'Emploi doit développer des relations avec la chambre de commerce et la chambre des métiers, les fédérations et les syndicats professionnels... Elle doit devenir leur "maison", la maison de tous : un lieu de dialogue, de rencontres et d'accords entre les partenaires, où chacun trouvera sa place et se sentira écouté et respecté. Nous devons tous, élus, responsables ou simples acteurs, faire preuve d'imagination. Chacun, à partir du socle commun défini par les textes et les recommandations de l'Etat, doit construire sa propre démarche et avancer avec ses forces et ses spécificités. Notre Maison de l'Emploi sera un "laboratoire d'idées". Nous connaissons les attentes de nos partenaires. Ils savent que la Maison de l'Emploi peut leur rendre de nombreux services. Nous devenons le point d'assemblage de toutes les initiatives développées en terme de développement économique et d'emploi.

MARIE-CHRISTINE BERGER : UNE GESTION RIGOUREUSE



Deuxième salariée recrutée en 1992 au moment de la création de la Mission Locale, d'abord en qualité de comptable, Marie-Christine Berger a connu toutes les évolutions de l'association. Elle occupe aujourd'hui le poste de Directrice Adjointe en charge de l'Administration et des Finances. A ce titre, elle collabore au quotidien à la gestion financière de Insertion & Développement et intervient directement sur la tenue de la comptabilité et de la comptabilité analytique de la structure. Elle est ainsi garante des comptes qui sont présentés tous les ans aux membres de l'association lors de nos assemblées générales. Enfin, elle collabore aux projets européens inter structurels en apportant sa compétence financière et comptable aux structures partenaires engagées dans cette démarche.

JOSETTE ANTIGNAC À L'HONNEUR

C'est le 26 septembre dernier que Monsieur Jean-François Copé, ministre délégué au Budget et à la Réforme de l'Etat et Porte-Parole du Gouvernement a remis à Madame Josette Antignac, Présidente de Insertion & Développement depuis 1995 et de l'Association Régionale des Missions Locales d'Ile-de-France, les insignes de Chevalier de la Légion d'Honneur. La cérémonie s'est déroulée dans les locaux du ministère de l'Economie et des Finances à Bercy, en présence de nombreux élus de Seine-et-Marne et des proches de Josette Antignac.

